



LES POLITIQUES AGRICOLES À TRAVERS LE MONDE

<http://agriculture.gouv.fr/politiques-agricoles-fiches-pays>



Australie

2023

Contexte agricole et relations internationales

PRINCIPALES DONNÉES	UNITÉS	AUSTRALIE	FRANCE
Superficie	km ² - 2020 ⁽¹⁾	7 741 220	543 965⁽²⁾
Population	Mhab - évolution 2020/2021 ⁽¹⁾	25,7 +0,2%	67,7 +0,3%
Indice de développement humain (IDH)	2021 ⁽³⁾	0,951 5 ^e rang mondial	0,903 28 ^e rang mondial
Produit intérieur brut (PIB)	Md USD courants - 2021 ⁽¹⁾	1 543	2 958
Taux de croissance du PIB	% - 2020/2021 ⁽¹⁾	+1,5	+6,8
PIB / habitant	USD courants - 2021 ⁽¹⁾	59 934	43 659
Part de l'agriculture dans le PIB	% - 2021 ⁽¹⁾	2,3	1,6
Surface agricole utilisée (SAU) ⁽⁴⁾	Mha - 2020 ⁽⁵⁾	355,8	28,6
Surface arable	Mha - 2020 ⁽⁵⁾	30,6	17,9
Surface forestière	Mha - 2020 ⁽¹⁾	134,1	17,2
Balance commerciale tous secteurs	France : Md€ - 2022 ⁽⁶⁾ Australie : Md USD - 2022 ⁽⁷⁾	+123,1	-194,4
Balance commerciale agricole et agroalimentaire ⁽⁸⁾	France : Md€ - 2022 ⁽⁶⁾ Australie : Md USD - 2022 ⁽⁷⁾	Export : 46,2 Import : 17,8 Solde : +28,4	Export : 83,2 Import : 73,7 Solde : +9,5
Exportations et importations agricoles et agroalimentaires ⁽⁸⁾ entre les deux pays	M€ - 2022 ⁽⁶⁾⁽⁷⁾ Variation 2021-2022	France depuis Australie : 629,1 +171,7%	France vers Australie : 587,6 +15,7%
Part du flux bilatéral dans les importations agricoles et agroalimentaires ⁽⁸⁾	2022 ⁽⁶⁾⁽⁷⁾	0,9% des importations françaises 17^e fournisseur de la France	4,1% des importations australiennes 7^e fournisseur de l'Australie
Part du flux bilatéral dans les exportations agricoles et agroalimentaires ⁽⁸⁾	2022 ⁽⁶⁾⁽⁷⁾	0,7% des exportations françaises 24^e client de la France	1,5% des exportations australiennes 19^e client de l'Australie

1. Banque mondiale

2. 543965 km² pour la métropole, la surface Outre-mer est de 89242 km² pour les seuls DROM (Source IGN 2016) et monte à environ 113000 km² au total.

3. Rapport sur le développement humain 2021/2022

4. La surface agricole utilisée (SAU) comprend les terres arables (y compris pâturages temporaires, jachères, cultures sous abri, jardins familiaux...), les surfaces toujours en herbe et les cultures permanentes (vignes, vergers...).

5. FAO

6. Douanes françaises, Trade Data Monitor

7. Douanes australiennes, Trade Data Monitor

8. N'incluant pas le machinisme agricole et agroalimentaire, le bois et dérivés, les engrais et produits phytosanitaires, le biodiesel

Ce qu'il faut retenir

■ L'agriculture australienne est structurée principalement autour de productions de commodités : viande bovine, viande ovine, lait, céréales, laine. Elle représente une valeur annuelle brute de production moyenne de AUD 80,6 Md (soit 53,1 Md€⁹) sur la période 2018-2023, niveau élevé et en augmentation porté par une forte demande en viande rouge et des prix mondiaux élevés pour les céréales. En raison de la déconnexion entre la taille du pays et sa faible population, les ¾ de la production (en valeur) sont exportés ; la Chine est le 1^{er} client de l'Australie, qui y envoie plus de 25 % de ses exportations (en valeur).

■ L'Australie développe une agriculture fortement mécanisée, avec des ambitions élevées en matière de performance économique (objectif de dépasser AUD 100 Md [66 Md€] de production brute en 2030), environnementale (objectif de neutralité carbone en 2030), et sanitaire (fortes exigences en matière de résidus d'intrants et de bien-être animal, pour répondre aux cahiers des charges de ses clients mondiaux). Elle compte pour cela sur la généralisation des nouvelles technologies (dont le progrès génétique) et de l'agriculture de précision. Un important effort de recherche est consacré à soutenir cette stratégie.

■ L'Australie doit néanmoins composer avec un contexte pédoclimatique difficile : sols peu profonds et pauvres, pluviométrie très variable, événements climatiques intenses

et dévastateurs (sécheresses, inondations, cyclones, feux). La gestion de la ressource en eau en particulier est un sujet sensible dont le pilotage par les administrations des États et Territoires a été fondamentalement changé par la création de marchés de l'eau dans les années 1990.

■ Au service de son orientation à l'export, et en accord avec sa tradition économique libérale, l'Australie pousse fortement à la suppression des barrières tarifaires et non tarifaires au commerce international des produits agricoles, à l'OMC et via un large portefeuille d'accords de libre-échange bilatéraux et régionaux.

■ Voulant préserver la qualité sanitaire de ses productions pour conserver ses débouchés à l'export, elle applique une politique sanitaire très rigoureuse, à la fois aux frontières (biosécurité) et sur son territoire (lutte contre les organismes nuisibles, limites maximales de résidus très restrictives). Pour autant, elle autorise le recours aux OGM, aux antibiotiques promoteurs de croissance et à une large panoplie de pesticides et de fertilisants.

■ Fervente partisane du multilatéralisme, elle s'investit fortement dans les organisations internationales (FAO, OMC, OCDE, OMSA...) ou régionales, avec un focus prononcé sur l'Indo-Pacifique. Elle attribue d'importants crédits à l'aide au développement de l'agriculture dans un objectif de sécurité alimentaire mondiale et de résilience climatique.

Production agricole, pêche, aquaculture et forêt

Aperçu général : une agriculture productive dans un contexte pédoclimatique difficile

L'agriculture australienne est très productive et son chiffre d'affaires augmente¹⁰ : la valeur brute de production en sortie de ferme était d'environ AUD 65,9 Md (43,4 Md€) par an sur la période 2015-2020 (2 % du PIB), et a atteint des records depuis, jusqu'à AUD 98,4 Md (64,9 Md€) pour 2022-2023 (6 % du PIB). Développée sur 86 000 exploitations, dont 99 % sont détenues et gérées par des familles australiennes, et mobilisant 2,6 % des actifs du pays, elle en occupe 46 % de la surface, soit 355,8 Mha¹¹, et est centrée principalement sur les viandes rouges, les produits laitiers et les grandes cultures. Il s'agit d'une agriculture reposant

fortement sur la mécanisation, l'agriculture de précision et les nouvelles technologies, soutenue par une recherche performante et reconnue à l'international. Il s'ensuit une forte spécialisation régionale distinguant le cœur du pays (élevage viande très extensif en *ranching*) et les littoraux Sud et Est (lait, grandes cultures, fruits, légumes, sucre et noix). Du fait de cette importante production, 90 % de la nourriture consommée en Australie est produite dans le pays¹², faisant de l'Australie un des pays au monde avec la plus haute autonomie alimentaire. Par ailleurs, l'Australie, qui compte 26 millions d'habitants mais produit de quoi nourrir environ 60 millions de personnes, a fortement orienté son secteur agricole vers l'international. Les ¾

9. Le taux de change moyen en 2022 est 1 euro = 1,5167 dollar australien (source : Banque centrale européenne). Par simplicité, ce taux est utilisé en conversion dans l'ensemble du présent document.

10. Department of agriculture, fisheries and forestry (DAFF) – ABARES

11. FAO

12. Entegra 2022

environ de la production en valeur sont exportés, majoritairement vers la Chine, le Japon et les États-Unis. Les principaux défis qui se posent à elle sont l'accès à la main d'œuvre, la pauvreté des sols, la vulnérabilité à la pluvio-métrie, et, étant dépendante de ses débouchés à l'export, les menaces de biosécurité.

Les principales productions animales : viande rouge, lait et laine

L'élevage australien est concentré autour de la viande rouge et du lait de vache, et, si de plus en plus d'animaux de production sont finis en parcs d'engraissement, la grande majorité de l'élevage a lieu en pâturage, soit dans des zones à forte production d'herbe (Victoria, *New South Wales*) soit dans des savanes semi-désertiques (free range: Queensland, Western Australia, Northern Territory).

Les cheptels sont d'environ 24 millions de bovins à viande (production annuelle d'environ 1,9 M de tonnes équivalent carcasse (TEC) de viande bovine), 66 millions d'ovins (production annuelle d'environ 650 000 TEC de viande ovine) et 1,4 million de vaches laitières. L'Australie est ainsi également un pays producteur de laine¹³, assurant environ 25 % de la production mondiale de laine à partir de la tonte de 71,6 millions d'ovins (chiffres 2021-2022) et avec un chiffre à l'export de AUD 3,6 Md.

Sont également bien développées la filière volaille (664 millions d'abattages par an et 19 millions de poules pondeuses) et la filière porcine (2,6 millions de têtes pour une production de 430 000 TEC).

Les principales productions végétales : grandes cultures, fruits, légumes, noix, canne à sucre

Si historiquement (jusque vers 2015) la production australienne était dominée plutôt par les filières animales, les cultures végétales¹⁴ ont connu un essor remarquable dans les dernières années, portées par les prix mondiaux élevés des céréales. Les cultures végétales ont ainsi représenté en 2021 en Australie une production de AUD 50,1 Md (33 Md€), dont AUD 27,8 Md (18,3 Md€) de céréales et oléoprotéagineux, AUD 7,7 Md (5,1 Md€) de cultures industrielles et AUD 13,2 Md (8,7 Md€) de fruits/légumes/noix. Les grandes cultures occupaient en 2021 une surface totale de 25,1 Mha dont les principales cultures étaient le blé avec 13,0 Mha (production de 36,3 Mt), l'orge avec 4,4 Mha (production de 13,9 Mt) et le colza avec 3,2 Mha (production de 6,8 Mt). Les autres cultures significatives étaient l'avoine (850 000 ha), le sorgho (624 000 ha), le coton (635 000 ha),

les pois chiches (616 000 ha), le lupin (497 000 ha) et la canne à sucre (362 000 ha). D'autres cultures sont en place comme le maïs, le riz, le triticale, le soja, le tournesol, mais minoritaires.

Les vignes occupent également une place d'importance, avec 121 000 ha, à partir desquels sont produits 1,5 Mt de raisins de table et à vin. La production est fortement divisée entre des régions de production de masse et d'autres davantage tournées vers une production de qualité valorisant des dénominations de terroirs.

Les fruits, légumes et noix, regroupés sous le terme d'horticulture¹⁵, ont représenté une production de 2,5 Mt de fruits (agrumes, bananes, pommes, raisins de table), de 3,8 Mt de légumes (pommes de terre, tomates, carottes, oignons) et de 256 000 t de noix (amandes, macadamia).

Pêche et aquaculture: importance des ressources halieutiques et développement de l'aquaculture

L'ensemble du secteur¹⁶ des produits de la pêche et de l'aquaculture représente une production de AUD 3 Md (2 Md€) et 17 000 emplois. Il s'est doté d'une stratégie visant à rendre le secteur durable, notamment en termes d'accès à la ressource, de gestion des stocks, d'adaptation au changement climatique, et de coopération internationale.

La pêche¹⁷ d'espèces sauvages (requin, raie, thon, crevette, langouste, abalone) a représenté en 2020-2021 une valeur brute de AUD 1,39 Md (920 M€) pour une production de 173 000 t.

L'aquaculture (saumon, crevette, barramundi, huître, abalone) a représenté sur la même période une production d'une valeur brute de AUD 1,73 Md (1,14 Md€) et d'un volume de 132 000 t. La filière aquacole¹⁸ vise à se développer de manière à ce que sa valeur brute de production dépasse AUD 2 Md (1,3 Md€) en 2027, par différents leviers: allègement réglementaire, recherche et innovation, nouvelles technologies, accès aux marchés à l'export, performance environnementale, investissement...

Forêt et bois : une production importante mais qui n'évite pas les importations

La production forestière¹⁹ a représenté en 2020-21 une valeur brute de AUD 2,2 Md (1,5 Md€) (27 Mm³) pour le bois brut, dont AUD 1,9 Md (1,3 Md€) pour du bois de plantation (24 Mm³) et AUD 329 M (217 M€) pour du bois natif (3 Mm³). Les plantations²⁰, qui s'étendent sur 1,7 Mha, sont réparties

13. DAFF

14. DAFF – ABARES

15. Hort Innovation

16. DAFF

17. DAFF – ABARES

18. DAFF – Fisheries

19. DAFF – Forestry

entre 1Mha de bois tendre (pin) et 720 000ha de bois dur (eucalyptus). Sur cette période, les exports de produits à base de bois ont rapporté au pays AUD 3 Md (2 Md€), tandis que les imports se sont élevés au niveau de AUD 6,7 Md (4,4 Md€).

Pendant des décennies, l'Australie a amplement déforesté son territoire (*land clearing*) pour laisser place aux troupeaux en pâture et pour exploiter les forêts primaires. Si le contexte politique en place impulse une inversion de la tendance, notamment en incitant à des plantations pour compenser les émissions de gaz à effet de serre du secteur agricole, cela ne montre pas encore de résultats probants et reste dépendant de la pluviométrie, très variable selon les années. Par ailleurs, le fait que l'Australie utilise une définition de la forêt qui diffère de celle de la FAO (en raison de particularités pédoclimatiques) gêne son engagement international.

Industries agroalimentaires: la transformation, premier secteur manufacturier du pays

Bien que le secteur se soit historiquement construit dans un schéma d'exportation de commodités vers les pays asiatiques proches, où la transformation a lieu avant réimportation en Australie, le secteur de la transformation²¹ des aliments et boissons est le premier secteur manufacturier du pays. Il a représenté un chiffre d'affaires de AUD 116 Md (76,5 Md€) en 2021, et est porté par plus de 16 000 entreprises (surtout des PME) et 272 000 emplois. Le secteur est concentré sur les viandes et produits carnés, les boissons

et les produits laitiers. Son effort d'investissement et de recherche est plus faible que les autres secteurs de fabrication, à seulement 11% de la dépense des entreprises (soit AUD 490 M (323 M€) en 2017-18).

Un secteur de la grande distribution concentré en recherche de valeur ajoutée

La distribution de produits alimentaires en Australie est contrôlée par trois groupes²² qui se partagent 76% du marché: Woolworths (37% de parts de marché), Coles (28%) et Aldi (11%). Les Australiens ont dépensé en moyenne AUD 12,7 Md (8,4 Md€) par mois en courses alimentaires²³ en 2021, soit AUD 500 (330€) par personne et par mois. Les dépenses ont augmenté en 2022, à une moyenne de AUD 13,2 Md (8,7 Md€) par mois sur la période janvier-août (soit +4,3%), l'augmentation étant la plus forte en juillet-août dans un contexte de forte inflation. L'indice des prix à la consommation pour les produits alimentaires et boissons non alcoolisées a ainsi augmenté de 7,5% entre le deuxième trimestre 2022 et le deuxième trimestre 2023.

Ces principales enseignes de distribution comptent pour leur croissance et leur stratégie²⁴ à moyen terme sur les marques de distributeurs (y compris pour les produits de luxe), la technologie (ventes en ligne, optimisation de la chaîne d'approvisionnement), la réduction de la taille des magasins et leur approche de « marché local » avec des produits à plus haute valeur ajoutée, ainsi que les qualités santé et bien-être des produits proposés.

Politique agricole et développement rural

Un pays fédéral et libéral aux responsabilités éclatées entre national et local

En tant que pays fédéral, la politique agricole australienne est définie à la fois par le niveau fédéral national (Gouvernement) et par le niveau fédéré des États et Territoires (New South Wales, Victoria, Queensland, South Australia, Western Australia, Tasmania, Northern Territory, Australian Capital Territory) qui ont chacun un ministère chargé de l'agriculture. D'une manière générale, le niveau fédéral gère les politiques à vocation nationale (politique étrangère, politique monétaire, politique commerciale...) et définit les grands objectifs de la politique du pays, tandis que les États et Territoires gèrent l'aménagement de

leur sol (politique agricole, politique environnementale, gestion des ressources naturelles, etc.) et déclinent les objectifs nationaux dans leur réglementation opérationnelle. Un exemple parlant est celui de la gestion des organismes nuisibles à l'activité agricole, pour laquelle le niveau fédéral a la charge de la biosécurité aux frontières (éviter que les organismes nuisibles arrivent en Australie depuis l'étranger) et le niveau fédéré a la charge de lutter concrètement contre les nuisibles présents sur les territoires. L'enchevêtrement des politiques nationales et locales rend complexe la lecture d'ensemble, y compris pour les opérateurs australiens eux-mêmes, et il arrive régulièrement que ces politiques se révèlent peu compatibles.

20. DAFF – Plantations

21. Department of Industry, Science and Resources (DISR), USDA

22. Finder

23. Australian Bureau of Statistics (complément)

24. Hunt Export Advice

Au niveau fédéral, le *Department of Agriculture, Fisheries and Forestry* (DAFF) gère l'action nationale en matière d'agriculture, de pêche et de forêt. Il est doté d'un budget²⁵ de AUD 1 Md (660 M€) pour l'année 2022-23, dirigé vers les priorités politiques que sont la biosécurité, la réduction des émissions et la forêt. À titre de comparaison, le budget du ministère de l'agriculture du New South Wales²⁶ est de AUD 1,2 Md (790 M€) sur 2022-23, et celui du Queensland²⁷ est de AUD 608 M (401 M€) sur 2022-23.

Le secteur professionnel agricole s'est donné l'objectif d'atteindre une valeur brute de production en sortie de ferme dépassant AUD 100 Md (66 Md€) en 2030²⁸. Il compte pour cela sur l'agriculture de précision, l'ajout de valeur grâce à la mise en avant de la réputation de ses produits et la poursuite de sa politique d'abaissement des barrières aux échanges internationaux. Le Gouvernement s'est aligné sur cet objectif avec la stratégie Ag2030²⁹.

Un secteur agricole soutenu par un effort important et organisé de recherche et d'innovation

La recherche dans le domaine agricole est principalement le fait des *Rural Research and Development Corporations* (RDCs)³⁰, qui sont au nombre de 15, spécialisées par filière, à statut mixte public-privé et cofinancées par les exploitants agricoles et par le Gouvernement fédéral. Elles définissent la stratégie économique et d'innovation dans leur secteur, et commanditent d'importants travaux de recherche qui sont conduits par les chercheurs des institutions australiennes, reconnues internationalement: *Commonwealth Scientific and Industrial Research Organization* (CSIRO), *Australian National University*, *University of Queensland*, *University of Melbourne*... Ce montage, cadré par des actes législatifs, permet aux filières agricoles de bénéficier d'une stratégie de recherche opérationnelle visant à résoudre les problèmes concrets qui se posent à la profession, avec un objectif de retour important sur investissement. En parallèle, les institutions de recherche conduisent également des travaux, s'autosaisissant, souvent en partenariat avec des homologues à l'international.

L'Australie est membre co-fondateur de la *Global Research Alliance* (GRA) créée en 2009 et rassemblant plus de 60 pays dont la France et visant à faciliter la recherche mondiale sur la réduction des émissions agricoles de gaz à effet de serre et sur le stockage de carbone par l'agriculture. Elle préside le Conseil de la GRA et co-préside l'*Integrative Research Group*.

Le budget public de la recherche³¹ agricole, vétérinaire et alimentaire a représenté en 2020-21 un montant total de AUD 673 M (444 M€), sur un budget public de la recherche tous secteurs confondus de AUD 3,6 Md (2,4 Md€) (AUD 2,3 Md (1,5 Md€) au niveau fédéral et AUD 1,3 Md (857 M€) au niveau fédéré).

Un pays insulaire et exportateur aux exigences sanitaires très élevées

Le Gouvernement fédéral a publié la première stratégie nationale pour la biosécurité³² du pays en août 2022, pour faire face aux menaces de fièvre aphteuse et de dermatose nodulaire contagieuse présentes en Indonésie et qui s'approchent année après année du territoire australien et y occasionneraient de très importants dégâts. Le pays compte sur des campagnes de communication particulièrement appuyées auprès de la population générale et des entreprises, sur la formation des inspecteurs, sur les nouvelles technologies (scan des colis et containers, analyse de l'ADN environnemental³³) et sur les chiens détecteurs pour renforcer la surveillance aux frontières, et enfin sur le renforcement de la coopération dans la région Indo-Pacifique. Dans ce contexte, le DAFF a publié la première *National Agricultural Traceability Strategy* (2023-33) pour améliorer la traçabilité à des fins de biosécurité mais aussi de garantie à l'export.

L'autorisation des intrants agricoles est réglementée par l'*Australian Pesticides and Veterinary Medicines Authority* (APVMA), qui évalue la performance et la sécurité des produits de l'agrochimie (et biocides à usage domestique), incluant leur compatibilité avec les débouchés des produits agricoles australiens à l'export. L'autorité fonde son évaluation sur les dossiers constitués par les industries, conduit des consultations publiques, réglemente les autorisations dans le *National Registration Scheme* (PubCRIS) et publie une newsletter mensuelle avec les principales évolutions.

En matière de sécurité sanitaire de l'alimentation, l'agence *Food Standards Australia New Zealand* (FSANZ) définit les standards des produits alimentaires, qui sont communs à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande depuis 1990; en 1997, le *Trans-Tasman Mutual Recognition Act* a entériné un rapprochement suffisant entre les deux pays pour que, dans le principe général, «tout bien pouvant être vendu en Australie puisse l'être aussi en Nouvelle-Zélande, et réciproquement». FSANZ reçoit les demandes d'opérateurs souhaitant mettre sur le marché un nouveau produit

25. DAFF – Budget

26. Department of Primary Industries – New South Wales

27. Gouvernement du Queensland

28. National Farmers Federation

29. DAFF – Ag2030

30. DAFF – RDCs

31. Australian Bureau of Statistics

32. DAFF – Biosecurity

33. L'analyse d'ADN environnemental, notamment dans les containers, permet de détecter la présence d'organismes indésirables sans les détecter directement, mais par l'échantillonnage et l'analyse de matériaux présents dans le container (emballages, air, poussière, etc.).

alimentaire, et évalue s'il est sain pour le consommateur, et si sa présentation est conforme (étiquetage, emballage, etc.). Pour cela, l'agence suit autant que possible les normes du *Codex alimentarius*, mène des enquêtes (*National Nutrition Surveys*) pour évaluer l'exposition des consommateurs, et compte dans ses équipes des experts reconnus internationalement aptes à conduire des travaux de recherche. Elle est également en charge de coordonner les opérations de rappels de produits.

L'agriculture australienne étant tournée vers l'export, la politique de contrôle sur la qualité sanitaire de ses productions est également très stricte. Elle est principalement menée par le Gouvernement fédéral, via la *National Residue Survey*³⁴ annuelle, dont l'édition 2022 montre un niveau de conformité des produits alimentaires de 99,75 % avec les normes australiennes. Les organisations professionnelles (notamment les organismes de collecte) conduisent également des tests similaires.

La politique de bien-être animal³⁵ est gérée à la fois au niveau fédéral, qui légifère sur les standards à atteindre, et au niveau fédéré, qui règlemente précisément et publie des guides de pratiques permettant aux éleveurs de respecter les standards nationaux. Le Gouvernement travailliste élu en mai 2022 a par ailleurs pris l'engagement de mettre fin aux exports d'ovins vifs par la mer, tout en précisant que cette mesure ne serait pas mise en application avant la fin de son mandat.

La difficile gestion de la ressource en eau, déterminante pour la production

Si l'Australie est le continent le plus aride au monde (après l'Antarctique), les ¾ du territoire recevant moins de 50 mm d'eau par an, elle bénéficie d'une capacité de stockage³⁶ importante (80 300 GL). L'eau est cependant mal répartie. En effet, un tiers des réserves relève du bassin de la rivière Murray-Darling, qui regroupe 42 % des terres arables et 72 % des terres irriguées du pays.

Pour garantir une gestion durable de la ressource, le titre de propriété de l'eau a été détaché de la terre, ce qui a permis de créer des marchés de l'eau³⁷, nombreux et variables selon les bassins. Ceux-ci reposent sur l'attribution d'une valeur de la ressource pour la gérer localement entre utilisateurs. Les marchés de l'eau sont administrés par les Gouvernements des États et Territoires, qui attribuent annuellement à chaque personne ayant un droit d'accès à l'eau (*water entitlement*) la quantité qu'il lui est

autorisé de prélever (*allocation*). Ils se fondent pour cela sur les prévisions météorologiques et émettent des prévisions³⁸ de volumes et de prix selon différents scénarios de pluviométrie. La personne qui reçoit son allocation peut ensuite, au travers du marché local de l'eau, choisir de : (i) utiliser l'eau qui lui est allouée (ii) acheter davantage d'eau (de façon permanente ou temporaire) (iii) vendre tout ou partie de son allocation, ou son titre (iv) louer son titre ou stocker son eau pour la période suivante. Le bassin Murray-Darling représente entre 80 % et 90 % des échanges d'eau en Australie, pour un montant annuel d'environ AUD 2 Md (1,3 Md€).

L'agriculture, qui repose largement sur l'irrigation, consomme 70 % de l'eau du pays³⁹. Dans un objectif de reconquête d'un niveau satisfaisant des eaux pour la qualité environnementale du bassin de la Murray-Darling, l'Autorité du bassin a fixé deux cibles pour 2024 : une récupération d'ensemble de 2 075 GL/an, à laquelle s'ajoute une récupération de 450 GL/an par des mesures améliorant l'efficacité de la gestion de la ressource. Un financement national de AUD 1,775 Md (1,17 Md€) pour l'amélioration des infrastructures a été créé, et AUD 3,1 Md (2 Md€) ont été mis à disposition du Gouvernement fédéral sur 10 ans pour racheter de l'eau sur les marchés dans le cadre de ce programme.

L'agriculture doit s'adapter aux effets du changement climatique

Dans un pays au contexte pédoclimatique déjà difficile, le changement climatique apporte de nouvelles menaces pour la production agricole (variabilité de la pluviométrie, événements climatiques extrêmes, réchauffement...). Le changement des conditions climatiques sur 2001-2020 aurait causé une diminution de 23 % des bénéfices des exploitations agricoles par rapport à la période 1950-2000⁴⁰.

Aussi le pays se dote-t-il d'outils politiques d'adaptation, qui soutiennent la résilience et des investissements à grande échelle pour les infrastructures, notamment celles concernant l'accès à l'eau. Les principaux dispositifs sont le *Natural Heritage Trust* (AUD 302 M (199 M€) pour la phase en cours dont AUD 159 M (105 M€) pour l'agriculture durable); les *Disaster Recovery Funding Arrangements*; et des instruments de résilience à la sécheresse. En particulier parmi ces derniers, le *Future Drought Fund*, créé en 2020 et doté de AUD 5 Md (3,3 Md€), génère AUD 100 M (66 M€) par an d'intérêts pour mieux informer les agriculteurs, les accompagner dans une meilleure information et de meilleures pratiques, et soutenir les communautés locales.

34. DAFF – NRS

35. DAFF – Animal welfare

36. Australian Bureau of Meteorology

37. Department of Climate Change, Energy, the Environment and Water (DCCEEW)

38. Murray-Darling Basin Authority

39. DCCEEW

40. DAFF

Un secteur agricole cherchant à réduire son importante empreinte climatique

L'agriculture australienne est responsable d'importantes émissions⁴¹ de gaz à effet de serre (79,6 MtéqCO₂ sur l'année 2021-22, soit 16 % des 486,9 MtéqCO₂ tous secteurs confondus). L'agriculture, 4^e secteur émetteur après la production d'électricité, la production d'autres énergies et les transports, émet majoritairement du méthane par fermentation entérique (77 % des émissions agricoles en 2020), mais aussi du protoxyde d'azote, du fait de l'application de fertilisants et de la décomposition des effluents, et du carbone, par l'utilisation de diesel.

La politique nationale a été relativement climatosceptique sur la période 2013-2022, mais l'arrivée au pouvoir, en mai 2022, d'un Gouvernement travailliste, très volontaire en matière climatique et qui s'est fortement positionné à la COP27⁴², insufflé une dynamique positive sur le sujet : en 2022, l'Australie a rejoint le *Glasgow Breakthrough Agenda on Agriculture*, le *Forests and Climate Leaders Partnership*, et le *Global Methane Pledge*. Son ambition est désormais de réduire de 43 % ses émissions en 2030 (par rapport à 2005) et d'atteindre la neutralité nette en 2050. L'Australie a mis en place un marché carbone (*Emissions Reduction Fund*) permettant de générer et d'échanger des crédits carbone et auquel les agriculteurs peuvent émarger, notamment en favorisant la repousse de végétation.

Dans ce contexte, le secteur agricole ne s'est pas vu attribuer de cible individuelle de réduction mais s'est fixé spontanément l'objectif ambitieux d'être neutre en émissions nettes en 2030⁴³ ; certaines filières comme la viande rouge se sont fixé le même objectif⁴⁴. L'atteinte de la neutralité carbone est en effet vue comme un facteur d'accès aux marchés rémunérateurs (UE notamment) dans le futur. Les principaux leviers envisagés pour réduire les émissions sont les inhibiteurs de méthane entérique (notamment les suppléments alimentaires à base de microalgues), le progrès génétique, l'optimisation de la gestion des fertilisants, le

recours aux énergies renouvelables et la végétalisation. Ces innovations en développement reçoivent d'importants crédits, publics et privés, et font l'objet d'une forte coopération entre les institutions australiennes et des partenaires à l'international.

Le difficile développement de l'agriculture biologique⁴⁵

L'Australie est le pays qui possède la plus grande superficie au monde certifiée en agriculture biologique (35,7 Mha). Il s'agit cependant très majoritairement de pâturages peu productifs, sur de très grandes surfaces, alors que, en quantité de production, le secteur de l'agriculture biologique est centré principalement sur les fruits et légumes et sur le vin. Notamment, l'usage du terme « organic » n'est pas protégé sur le marché australien : aussi, un produit peut-il être étiqueté « organic » sans détenir de certification ni de logo officiels ; mais le metteur sur le marché doit être en mesure de prouver les allégations présentes sur son produit. Si ce manque de reconnaissance pour la certification gêne le développement et la légitimité de la filière bio australienne, celle-ci anticipe tout de même une augmentation de la production primaire bio dans les prochaines années.

Le recours aux OGM en augmentation

En Australie, la production, commerciale ou expérimentale, de produits génétiquement modifiés doit être approuvée par l'*Office of the Gene Technology Regulation* (OGTR). Les autorisations⁴⁶ délivrées ont augmenté sur les dernières années et, à date de 2022, sont possibles des cultures commerciales de moutarde indienne résistante aux herbicides, de divers colzas tolérants aux herbicides, de colza à forte teneur en oméga-3, de divers cotons tolérants aux herbicides, de divers cotons résistants aux insectes et de carthame à forte teneur en huile. Plus de 99,5 % du coton⁴⁷ cultivé en Australie est OGM, qu'il soit tolérant aux herbicides, résistant aux insectes, ou les deux. Autour de 20 % du colza⁴⁸ cultivé en Australie est OGM, majoritairement pour sa tolérance aux herbicides.

Échanges commerciaux

Balance agricole et agroalimentaire australienne

La balance commerciale globale australienne est largement excédentaire (+123,1 MdUSD en 2022), tout comme celle du secteur agricole et agroalimentaire⁴⁹ (+28,4 MdUSD en

2022). En effet, l'Australie a exporté pour 46,2 MdUSD de produits agricoles et agroalimentaires en 2022, alors qu'elle en a importé 17,8 MdUSD la même année⁵⁰.

41. DCCEEW – Emissions

42. Conférence de Charm el-Cheikh de 2022 sur les changements climatiques

43. National Farmers Federation

44. Roadmap to Carbon Neutral 2030 – Meat & Livestock Australia

45. FIBL & IFOAM 2021 ; Australian Organic Ltd ; Australian Competition and Consumer Commission

46. Office of the Gene Technology Regulation (OGTR)

47. OGTR – Cotton

48. OGTR – Canola

49. N'incluant pas le machinisme agricole et agroalimentaire, le bois et dérivés, les engrais et produits phytosanitaires, le biodiesel

50. Douanes australiennes, Trade Data Monitor

Les exportations agricoles et agroalimentaires australiennes en 2022 sont constituées à 51,1% de produits bruts et à 48,9% de produits transformés. Si les exportations de produits transformés ont augmenté de 5,3% en 2022 par rapport à 2021 et de 27,4% par rapport à 2016, celles concernant les produits bruts ont très fortement augmenté ces dernières années, de 37,8% par rapport à 2021 et de 120,3% par rapport à 2016.

Plus précisément, en 2022, l'Australie a exporté 11,43 Md USD de viandes et abats, 9,87 Md USD de blé tendre, 5,13 Md USD de graines de colza, 2,30 Md USD d'orge et 1,59 Md USD de fruits, qui sont ses cinq premiers postes d'exportation dans ce secteur. Ses principaux clients sont la Chine (17,6%), le Japon (9,7%), les États-Unis (8,3%), la Corée du Sud (6,6%), l'Indonésie (5,9%) et le Vietnam (4,2%). La France est son 19^e client (1,54% des exportations australiennes). La Chine reste le principal partenaire de l'Australie malgré les sanctions qu'elle a imposées en novembre 2020 sur certains produits australiens (viande bovine, vin, langouste, orge) en représailles aux accusations de l'Australie faisant porter à la Chine la responsabilité de la pandémie de la Covid-19.

Les importations agricoles et agroalimentaires australiennes sont principalement constituées de préparations alimentaires (pour 1,62 Md USD en 2022), de poissons et crustacés (965 M USD), de café, thé et épices (891 M USD, dont 674 M USD de café et 113 M USD de thé), de produits de la boulangerie (830 M USD), de spiritueux (788 M USD) et de fruits (742 M USD). Son premier fournisseur est la Nouvelle-Zélande (13,2% des importations), devant les États-Unis (8,8%), la Chine (7,4%), la Thaïlande (6%) et l'Italie (4,4%). La France est son 7^e fournisseur (4,1% des importations).

L'Australie dispose d'une agence gouvernementale (AUSTRADE) dont le rôle est d'assister les entreprises australiennes voulant exporter. Pour cela, elle conduit des études de marché, aide les exportateurs à monter des dossiers et promeut un commerce fortement digitalisé. L'initiative « *Agribusiness Expansion Initiative* » soutient

fortement le secteur agricole: sur 2021-22, AUSTRADE a soutenu 1300 entreprises agri-exportatrices, pour un chiffre d'affaires à l'export total de AUD 337 M (222 M€). Du fait de sa proximité avec l'Asie et de l'inflexion en cours des régimes alimentaires de nombreux pays vers davantage de protéines animales, l'Australie est idéalement positionnée pour fournir les consommateurs asiatiques en produits présentés comme de très haute qualité sanitaire, gustative et environnementale.

Échanges commerciaux entre la France et l'Australie

En 2022, la France a exporté vers l'Australie 588 M€ de produits agricoles et agroalimentaires⁵¹, en augmentation de 15,7% par rapport à 2021 et de 32,4% par rapport à 2020. Il s'agit principalement de vins (229 M€), de préparations pour l'alimentation animale (63 M€), de spiritueux (53 M€), de produits de la boulangerie (51 M€), de fromages (37 M€) et de café, thé, maté et épices (19 M€). L'Australie constitue le 24^e client de la France (0,71% des exportations françaises)⁵².

La France a également exporté vers l'Australie 167 M€ de machinisme agricole et agroalimentaire, 64 M€ de bois et dérivés et 28,6 M€ d'engrais et produits phytosanitaires en 2022.

Par ailleurs, la France a importé depuis l'Australie 629,1 M€ de produits agricoles et agroalimentaires, en augmentation de 171,7% par rapport à 2021 et de 930% par rapport à 2020. Il s'agit principalement de graines de colza (560,1 M€), loin devant les vins (15,1 M€), les fruits (12 M€) et les viandes et abats (9,4 M€). L'Australie constitue le 17^e fournisseur de la France (0,85% des importations françaises).

Grands groupes français en Australie

De nombreuses grandes entreprises françaises de l'agriculture et de l'agroalimentaire sont présentes en Australie: vins et spiritueux (Pernod-Ricard, Chapoutier), produits laitiers (Lactalis, Danone), équipement (Kuhn), industrie de transformation (Lesaffre)...

Accords internationaux

D'une manière générale, l'Australie défend énergiquement les organisations multilatérales et leur pouvoir normatif: Organisation mondiale du commerce (OMC), *Codex alimentarius*, Organisation mondiale de la santé animale (OMSA)... mais aussi les organisations régionales ou d'affinité (G20, Forum économique de l'Indo-Pacifique...).

La volonté de l'Australie de se doter d'accords de commerce bilatéraux et régionaux

L'Australie exportant environ les $\frac{3}{4}$ de sa production agricole, elle met en œuvre une politique très volontariste en matière de négociation d'accords de commerce avec ses principaux partenaires commerciaux⁵³. À la date de

51. N'incluant pas le machinisme agricole et agroalimentaire, le bois et dérivés, les engrais et produits phytosanitaires, le biodiesel

52. Douanes françaises, Trade Data Monitor

53. Department of Foreign Affairs and Trade (DFAT)

2022, elle s'est dotée de tels accords avec la Nouvelle-Zélande (CER 1983), les États-Unis (AUSFTA 2005), l'ASEAN (AANZFTA 2010-2012), la Malaisie (MAFTA 2013), la Corée du Sud (KAFTA 2014), la Chine (ChAFTA 2015), le Japon (JAEPA 2015), le Chili (ACIFTA 2019), le Pérou (PAFTA 2020), l'Inde (ECTA 2022), mais aussi d'accords régionaux comme avec les partenaires du Pacifique (CPTPP 2018) et de l'Indo-Pacifique (RCEP 2022-2023).

Le partenariat trans-Pacifique (TPP) (conclu en 2015) et l'accord de libre-échange avec le Royaume-Uni (conclu en 2022) sont en attente de mise en application. Les négociations pour un accord de libre-échange avec l'Union européenne, démarrées en 2018, ont échoué en octobre 2023. Enfin, l'Australie envisage de lancer des négociations pour un accord de commerce avec les pays du Golfe, et un plus ciblé avec les Émirats arabes unis.

L'Australie, influente et déterminée à l'OMC

L'Australie s'investit très fortement à l'OMC pour réduire les obstacles au commerce international de produits agricoles et agroalimentaires, au premier rang desquels les subventions aux agriculteurs. Présidente du Groupe de Cairns, qui rassemble 19 pays dont la Nouvelle-Zélande, le Brésil, le Chili, l'Afrique du Sud et le Canada, elle promeut une suppression des barrières tarifaires et non tarifaires sur les échanges agricoles, au nom de la sécurité alimentaire mondiale, de la croissance économique et de l'optimisation de la production limitant les émissions de gaz à effet de serre.

L'Australie attribue un des taux de soutien public à l'agriculture les plus bas des 38 pays membres de l'OCDE⁵⁴, à 4,3% du chiffre d'affaires des agriculteurs en 2020-2022, pour un montant total de 0,2% du PIB du pays. Ces aides sont réparties environ pour moitié en soutiens directs aux agriculteurs (prêts concessionnels, aides à la préparation et à la résilience à la sécheresse, amélioration des infrastructures de gestion de l'eau...) et pour moitié en services généraux pour l'agriculture (innovation). Comme l'Australie ne pratique aucune mesure de soutien sur les prix de marché, les prix nationaux des principales commodités sont alignés sur les prix mondiaux.

Les droits de douane *erga omnes* que l'Australie applique aux produits agricoles sont très faibles, en cohérence avec l'approche très libérale du pays en matière de commerce. On note cependant quelques exceptions, telles que les vins et spiritueux, les fromages et l'éthanol.

Un engagement fort dans l'aide au développement et l'aide alimentaire, en particulier dans la région Indo-Pacifique

L'Australie œuvre par plusieurs leviers au développement agricole et à la sécurité alimentaire mondiale⁵⁵, avec un focus fort sur le Pacifique :

- Elle co-préside, avec la Nouvelle-Zélande, le Groupe régional du Pacifique Sud-Ouest de la *Food and Agriculture Organization* (FAO⁵⁶) et a contribué au budget de la FAO à hauteur de AUD 17,9 M (11,8 M€) ;
- Elle porte et soutient le *Global Agricultural and Food Security Program* à hauteur de AUD 150 M (99 M€) sur la période 2010-2024 ; ce programme vise à aider les populations agricoles de pays à faibles revenus à développer une agriculture plus rémunératrice et résiliente ;
- Elle soutient le secteur agricole, parmi d'autres, au travers du *Market Development Facility Phases 2 & 3*, à hauteur de AUD 139,4 M (91,9 M€) pour la période 2017-2027 ;
- Elle soutient le programme « *AgResults* » à hauteur de AUD 24,5 M (16,2 M€) sur la période 2013-2023 ; ce programme, en partenariat avec la Fondation Bill et Melinda Gates, récompense les initiatives privées de petits exploitants recourant à des technologies innovantes ;
- Elle est membre du partenariat « *Grow Asia*⁵⁷ » avec le Forum économique mondial, qui apporte de l'aide au développement de l'agriculture et à la sécurité alimentaire ; elle y a contribué à hauteur de AUD 15,6 M (10,3 M€) sur la période 2014-2022 ;
- Elle contribue à hauteur de AUD 9,5 M (6,3 M€) sur la période 2020-2024 à la « *Pacific Food Security Initiative* » pour améliorer la disponibilité et l'accessibilité de nourriture locale saine et nutritive ;
- Elle contribue au Programme alimentaire mondial⁵⁸ : en 2020-21 elle a apporté AUD 30 M (19,8 M€) de financement général et AUD 77 M (50,8 M€) en réponse à des crises spécifiques (Afghanistan, Myanmar, Bangladesh). Sa contribution pour 2022-23 est estimée à AUD 40 M (26,4 M€).

Un fort engagement régional en matière de pêche

L'Australie est signataire de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer et de l'Accord des Nations unies sur les stocks de poissons.

Elle est également membre des organisations suivantes :

- La Commission pour la conservation de la faune et de la flore marine de l'Antarctique (*Convention on the Conservation of Antarctic Marine Living Resources*, CCAMLR), dont la France (au titre de ses îles australes

54. Organisation de coopération et de développement économique (OCDE)

55. DFAT – Agricultural Development & Food Security

56. DFAT – FAO

57. DFAT – Grow Asia

58. DFAT – World Food Programme

de Kerguelen et Crozet) et l'UE font partie; la CCAMLR a entre autres rôles celui de gérer la ressource de légine (qui fait l'objet de la 2^e pêche française en valeur à Kerguelen et Crozet);

- L'Agence des pêches du Forum des îles du Pacifique (*Forum Fisheries Agency, FFA*) qui regroupe, outre l'Australie, l'ensemble des États insulaires du Pacifique Ouest. Les territoires français d'outre-mer y sont observateurs;
- La Commission des pêches du Pacifique Centre-Ouest (*West and Central Pacific Fisheries Commission, WCPFC*), organisation régionale de gestion des pêches de thon. La France en est membre, et chacun des trois territoires français d'outre-mer (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis et Futuna) y a un statut de « territoire participant » (participation aux débats, sans droit de vote);
- L'Organisation régionale de gestion des pêches du Pacifique Sud (*South Pacific Regional Fisheries Management Organization, SPRFMO*), dont la convention a été adoptée en novembre 2009 à Auckland. Chargée de gérer les stocks halieutiques autres que ceux de thon dans le Pacifique sud, sa mise en place est en cours. L'UE y participe;
- Une déclaration tripartite France/Australie/Nouvelle-Zélande, relative à la surveillance maritime et la lutte contre la pêche illégale, non déclarée ou non réglementée (INN) dans le Pacifique a été signée en avril 2006.

En parallèle, l'Australie a fortement soutenu l'accord trouvé à l'OMC en juin 2022 renforçant la lutte contre la pêche INN.

Une position qui reste défavorable aux indications géographiques

L'Australie, qui se montre très réticente au système des indications géographiques au niveau multilatéral, protège ces dernières (surtout pour le vin) via le droit des marques. Un des enjeux des négociations d'un accord de libre-échange avec l'UE, qui ont échoué, était la mise en place, par l'Australie, d'un système juridique *sui generis* de protection des indications géographiques.

Une formalisation croissante des relations UE-Australie

L'accord-cadre entre l'Australie, l'UE et les États membres de l'UE, signé en 2017, est entré en vigueur le 21 octobre 2022. Il donne une impulsion sur la coopération (changement climatique, environnement, développement durable, droits humains, éducation, culture, sécurité, recherche et innovation, etc.) et facilite les négociations pour un accord de commerce (cf. ci-dessus). L'UE est le 3^e partenaire commercial de l'Australie et le 2^e investisseur étranger en Australie.

L'UE et l'Australie ont également signé un accord sur le commerce du vin⁵⁹, entré en vigueur le 1^{er} septembre 2010. Il améliore la reconnaissance des pratiques œnologiques, de l'étiquetage et la protection d'indications géographiques.

Implication dans la recherche internationale

L'Australie poursuit une forte implication dans les travaux de recherche à des échelles internationales et régionales, par exemple et en priorité via l'OCDE et la Communauté du Pacifique Sud, mais aussi par son inscription dans plusieurs initiatives internationales:

- Elle est membre du Forum de l'initiative *4 pour 1000* lancée par la France en 2015 pour promouvoir la coopération internationale sur le stockage de carbone dans les sols comme moyen de lutte contre le changement climatique;
- Elle est partenaire de l'initiative *Agricultural Innovation Mission AIM for Climate* qui vise à encourager l'investissement dans l'agriculture *climate-smart* et les systèmes alimentaires sur la période 2021-2025 (la France n'est pas partenaire de cette initiative mais la Commission européenne l'est);
- Elle est membre cofondatrice du *Forest & Climate Leaders' Partnership* qui est un partenariat de 27 gouvernements (dont France et UE) pour se positionner en chefs de file d'initiatives reconnaissant l'importance et le rôle de la forêt dans le contexte du changement climatique;
- Elle est membre de la *Global Research Alliance*, rassemblement de 57 pays (dont la France) établi en 2009 qui promeut la coopération scientifique dont sur le développement de systèmes alimentaires plus résilients.

Relations bilatérales

Les relations institutionnelles entre la France et l'Australie dans le domaine agricole sont très limitées, pour des raisons historiques liées à l'éloignement, à l'étroitesse du marché australien pour les exportations françaises et à la forte opposition de l'Australie à la PAC à l'OMC, comme Présidente du Groupe de Cairns. La pandémie de la

Covid-19, qui a freiné les mobilités, et la crise du *Future Submarine Program* survenue en septembre 2021 avec le revirement de l'Australie de la France vers les États-Unis, ont également agi en défaveur des relations politiques et institutionnelles.

⁵⁹. Eurlex

Toutefois, des collaborations sont à l'œuvre dans la recherche, compte tenu de la puissance scientifique et technique australienne. L'INRAe a ainsi une convention en cours avec le CSIRO, principal organisme de recherche en Australie, et de nombreux partenariats entre chercheurs français et australiens, sur des projets à dimension régionale Pacifique, européenne ou mondiale, créent des liens multiples entre les secteurs scientifiques des deux pays. La grande majorité de ces liens ne sont cependant pas formalisés et relèvent de collaborations d'opportunité. Les principaux partenaires australiens dans le domaine agricole sont le CSIRO, l'*Australian National University*, l'*University of Melbourne*, et l'*University of Queensland*. Les domaines de collaboration incluent la santé animale, celle des plantes et celle des sols, la génétique animale et végétale, et la résilience climatique.

La France et l'Australie coopèrent également dans l'Océan indien et l'Océan austral en matière scientifique et de gestion durable des ressources halieutiques, ainsi que sur la lutte contre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée.

Si la mobilité des apprenants suivait une bonne dynamique, elle a été stoppée du fait de la pandémie de la Covid-19: 253 mobilités en 2018, 180 en 2019, 15 en 2020, 0 en 2021. Elle a commencé à se restaurer en 2022, avec 27 étudiants d'établissements publics français (majoritairement Agrocampus Ouest) et 36 étudiants d'établissements privés français (majoritairement UniLaSalle et École d'ingénieurs de Purpan) qui ont démarré une expérience en Australie⁶⁰. Ces mobilités ont été issues majoritairement de l'enseignement supérieur, avec 54 occurrences contre 9 pour les mobilités issues de l'enseignement technique

60. Base Hermès, extraction DGER du 31/01/2023

COPYRIGHT : Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Europe et International de la Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE).

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ : Le Service Europe et International s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

RÉDACTION : Cette collection de fiches est coordonnée par le Bureau des exportations et partenariats internationaux (BEPI/DGPE). Leur rédaction est assurée par les conseillers aux affaires agricoles (CAA), les services des ambassades de France et les services centraux concernés. Les sources des données sont diverses et indiquées en notes de bas de page.

Service Europe et International — 3, rue Barbet de Jouy — 75349 Paris 07 SP